

Europe

# L'EXTRÊME DROITE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES : LE JEU DES SEPT FAMILLES

Jean-Yves Camus

06/05/2019

**La droite nationale et l'extrême droite s'avancent divisées à l'élection des représentants français au Parlement européen qui aura lieu le 26 mai prochain puisque le Journal officiel du 4 mai 2019 fait état de sept listes pouvant s'en réclamer. Jean-Yves Camus, directeur de l'Observatoire des radicalités politiques de la Fondation, passe en revue ces « sept familles » et décrypte leurs convergences comme leurs particularités.**

## Liste n°2 : *Une France royale au cœur de l'Europe*

Cette liste est présentée par le parti politique royaliste Alliance Royale, parti fondé en 2001 par Yves-Marie Adeline, qui enseigne actuellement l'histoire des idées politiques à l'ISSEP, l'école fondée à Lyon par Marion Maréchal-Le Pen, après avoir débuté dans les milieux légitimistes, puis avoir été le directeur de cabinet de l'ancien ministre Jean Arthuis au Conseil général de la Mayenne (1992). En 2008 lui a succédé à la tête du parti Pierre Bernard, ancien député-maire de Montfermeil (1995-1997 et 1983-2002), tour à tour élu « divers droite », fondateur (2004) du mouvement France debout et intervenant dans les débats du Centre Charlier et de l'organisme de formation des élus locaux piloté par l'ICHTUS (deux organismes catholiques traditionalistes). La liste est menée par Robert de Prévoisin, actuel délégué général du mouvement et conseiller municipal « divers droite » de Cussey (Indre-et-Loire).

S'étant manifestée par son soutien aux manifestations contre le mariage pour tous, puis en soutien aux « gilets jaunes », l'Alliance royale ne se réclame d'aucun prétendant au trône de France en particulier, ne considère Charles Maurras, à la différence de l'Action française, que comme un des contributeurs à la pensée royaliste, récuse le nationalisme comme étant une radicalisation de l'idée républicaine de la Nation et ne rejette pas l'idée de démocratie, sitôt que celle-ci prévoit une « représentation équitable des corps constitutifs de la société », le droit à des « initiatives populaires » et « une autorité souveraine indépendante qui en assure le fonctionnement et

l'équité », en l'occurrence le souverain. L'Alliance royale défend une conception traditionnelle de la famille, donc le mariage entre un homme et une femme et le « droit à la vie ». Elle considère que la France s'est bâtie sur le catholicisme mais ne réfute pas le cadre de la laïcité. Elle tient sur l'immigration une position médiane entre la prise en compte de la dignité humaine de ceux qui viennent en France et la prise en compte du risque de « fractures graves » qu'elle présente pour la société française. On note la présence sur la liste, en onzième position, de Nicolas Zahar, candidat aux élections législatives de 2017 pour le Parti de la France avec Carl Lang et Jean-Marie Le Pen.

### **Liste n°3 : *La Ligne claire***

L'écrivain Renaud Camus est parvenu à constituer une liste dont les mots d'ordre sont le combat contre le « grand remplacement » et pour la « remigration » des étrangers non-européens, c'est-à-dire leur retour dans leur « pays d'origine ». La Ligne claire est une initiative formalisée les 5 et 6 janvier 2019 à Marseille lors d'une convention du petit parti souverainiste SIEL (Souveraineté, identité et libertés). Elle est la plus proche des thèses identitaires dans l'offre politique. Dans son discours du 6 janvier 2019 à Marseille, Renaud Camus a nommé ses adversaires : « le pouvoir remplaciste, celui qui veut et qui promeut le remplacement ethnique, le changement de peuple et de civilisation, le grand remplacement » ; la « davocratie », c'est-à-dire l'ensemble de ceux qui se retrouvent lors du Forum annuel éponyme, « les grands argentiers, les grands financiers, les présidents des multinationales, les propriétaires et gestionnaires des médias, des GAFAs, bref toutes les forces qui œuvrent inlassablement, à travers l'ONU, à travers l'Union européenne dans sa forme actuelle, à travers le pacte de Marrakech (...) au raz-de-marée migratoire, à la submersion démographique, au génocide par substitution ».

La deuxième personne présente sur la liste est la militante identitaire amiénoise Fiorina Lignier, qui a perdu un œil dans une manifestation des « gilets jaunes ». Son suivant est le président du SIEL, Karim Ouchikh, qui siège depuis 2017 au Conseil régional d'Île-de-France comme « non-inscrit » après avoir été élu sur une liste Front national. La liste comprend d'autres anciens élus ou candidats frontistes (Hughes Sion, Ariane Blomme, Émilie Gouthier, Catherine Dorten) ainsi que plusieurs proches du site Riposte laïque (Bruno Lafourcade, Martine Pincemin, Élisabeth Lalesart, Josiane Filio), bien que certains contributeurs de celui-ci aient appelé à voter pour la liste du Rassemblement national.

### **Liste n°7 : *Ensemble patriotes et Gilets jaunes : pour la France, il faut***

## ***sortir de l'Union européenne***

Cette liste est menée par Florian Philippot et rassemble les militants du mouvement qu'il a fondé à son départ du Front national, Les Patriotes, élargie à une dizaine de « gilets jaunes » dont une figure médiatique, Jean-François Barnaba, responsable de l'association Jaunes et Citoyens. Sa spécificité tient à son orientation résolument souverainiste puisque, contrairement au Rassemblement national, Les Patriotes continuent de penser que la sortie de l'euro et de l'Union européenne est un préalable absolu à la reconquête de la souveraineté nationale. Créditée d'environ 1% des intentions de vote, la liste des Patriotes risque fort de perdre les trois députés européens, tous issus de l'ex-FN, actuellement en place.

## **Liste n°10 : *Liste de la reconquête***

Cette liste de la droite nationaliste radicale est menée par le rouennais Vincent Vauclin, chef de file du mouvement La Dissidence française, fondé en 2011 et enregistré comme parti politique depuis octobre 2018. La charte du mouvement se réfère à la doctrine « du sang et du sol », ce qui autorise à le rattacher au courant *volkisch*, mais sans oblitérer les références à l'aristocratie évolienne, puisqu'il entend former une « communauté de combat qui vise à rassembler ceux qui entendent défendre leur héritage face aux offensives du capitalisme, de la modernité, et du mondialisme cosmopolite ». La Dissidence française, qui appuie l'idée eurasiste selon Alexandre Douguine, est favorable à la remigration et la fin de la société multiculturelle, à la sortie de l'OTAN, de l'Union européenne et des accords de libre-échange. Elle est opposée au mariage pour tous et exprime clairement son antimaçonnisme.

La deuxième personne de la liste est Nicole Mina, élue au conseil régional d'Occitanie sous l'étiquette du Front national et qui était encore au Rassemblement national au début de 2019. Deux autres anciens élus RN figurant sur cette liste, Damien Lenoir et Baptiste Gueudin, qui siègent au Conseil municipal du Havre, avaient déjà officialisé leur défection vers la Dissidence française à l'automne 2018. Des cadres du Parti de la France (Bruno Hirout, Guillaume Aguié, Quentin Douté) se sont joints à cette tentative d'union électorale de la droite radicale, tout comme le bordelais François Galvaire, fondateur d'un groupuscule essentiellement local, La Meute.

## **Liste n°15 : *Le courage de défendre les Français avec Nicolas***

## Dupont-Aignan / Debout la France-CNIP

La liste souverainiste menée par le député de l'Essonne a fait une place à Benjamin Cauchy, figure médiatique des « gilets jaunes » qui doit participer à Toulouse, le 11 mai 2019, à l'événement organisé par le média alternatif identitaire Infos-Toulouse, en compagnie du rédacteur en chef de la revue néo-droitière *Éléments*, François Bousquet et Xavier Eman, responsable de la revue littéraire nationaliste *Livr'Arbitres*. Plusieurs anciens élus frontistes comme Florence Italiani ou Thierry Gourlot figurent sur cette liste mais pas l'actuel député européen Bernard Monot, élu sous l'étiquette FN avant de rejoindre Debout la France. Nicolas Dupont-Aignan, comme Florian Philippot, courtisera le vote souverainiste en concurrence avec la liste Ensemble pour le Frexit dirigée par François Asselineau au nom de l'Union populaire républicaine.

## Liste n°23 : *Prenez le pouvoir, liste soutenue par Marine Le Pen*

La liste du Rassemblement national, qui sera plus amplement étudiée dans une autre note, a placé en queue plusieurs députés européens élus en 2014 (Marine Le Pen qui ne peut cumuler, Wallerand de Saint-Just, Dominique Martin, Philippe Loiseau) tandis que d'autres (dont Jean-Marie Le Pen, Bruno Gollnisch, Marie-Christine Arnautu, Marie-Christine Boutonnet, Jacques Colombier, Jean-Luc Schaffhauser et, pour cause de cumul, Steeve Briois) ne se représentent pas, ce qui permet un large renouvellement du contingent de tête susceptible de siéger dans la prochaine législature.

## Liste n°27 : *Évolution citoyenne*

Issue du mouvement des « gilets jaunes », notamment par la personnalité de sa tête de liste Christophe Chalençon, cette initiative n'est pas à proprement parler à classer dans la droite nationale et ne se situe pas du tout à l'extrême droite. Elle n'est mentionnée ici que comme concurrence possible des listes souverainistes et populistes. D'abord en raison de la rencontre, début février 2019, entre Christophe Chalençon et le dirigeant du Mouvement Cinq étoiles Luigi Di Maio. Ensuite par la présence en troisième position de Brice Blazy, qui avait été élu en 2014 conseiller municipal de Béziers sur la liste de Robert Ménard, où il représentait le Rassemblement pour la France (RPF) souverainiste. Issu de la droite sarkozyste, Brice Blazy avait dès octobre 2014 quitté la majorité municipale bitteroise puis, en 2016, le Conseil municipal tout court.